

# Règles d'utilisation de copies numériques de pièces émanant des fonds d'Archives « Chaïm Perelman » (BE ULB 89PP) et du fonds "Fela and Chaim Perelman" (USHMM 2006.432)

L'usage des copies numériques de pièces émanant des fonds d'Archives « Chaïm Perelman » (BE ULB 89PP) et « Fela and Chaïm Perelman » (USHMM), ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par l'équipe du projet de recherche « Archives Perelman » (dir. Pr E. Danblon), en collaboration avec les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Le respect de celles-ci conditionne l'accès aux documents d'archives numérisés. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

## **Protection**

## 1. Droits d'auteur

Ni fonds d'Archives « Chaïm Perelman » de l'ULB, ni le fonds « Fela and Chaim Perelman » de l'USHMM n'ont fait l'objet de restrictions d'accès ou d'usage au moment de leur versement dans les institutions concernées.

## 2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir la meilleure qualité et accessibilité des copies numériques, certaines défectuosités peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. L'équipe du projet de recherche « Archives Perelman » ainsi que les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, ni l'équipe du projet de recherche « Archives Perelman » ni les A&B ne pourront être mises en cause dans l'usage subséquent des copies numériques. La dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

## 3. Localisation

Les copies numériques sont disponibles via l'interface de la base de données Pallas dédiée aux « Archives Perelman », moyennant authentification par login et mot de passe, ainsi que le respect des présentes règles d'utilisation.

# Utilisation

## 4. Gratuité

L'équipe du projet de recherche « Archives Perelman » ainsi que les A&B mettent gratuitement à la disposition du public autorisé les copies numériques de pièces numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

## 5. Buts poursuivis

Les copies numériques pourront uniquement être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Tout usage à ces fins reste néanmoins soumis à l'autorisation de l'équipe du projet « Archives Perelman » et des Archives & Bibliothèques de l'ULB.

Demande à adresser auprès de la directrice du projet, le Pr E. Danblon (edanblon@ulb.ac.be) et du Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

# UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, UNIVERSITÉ D'EUROPE



## 6. Citation

Pour toutes les utilisations ainsi autorisées, l'usager s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

#### 7. Liens

La création de lien vers une copie numérique n'est pas autorisée.

# Reproduction

# 8. Sous format électronique

Sans préjudice de l'autorisation prévue à l'article 5, et moyennant les formalités qui y sont prévues, le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques nécessitent une autorisation préalable. Le dépôt dans une autre base de données est interdit.

## 9. Sur support papier

Sans préjudice de l'autorisation prévue à l'article 5, et moyennant les formalités qui y sont prévues, les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) nécessitent une autorisation préalable.

## 10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB ou aux collections de l'USHMM dans les copies numériques est interdite.